

ÉCOLE

- maternelle  
 élémentaire  
 primaire

RPI Panossas-Veyssillieu

**ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016**

*Adresser :*

- 1 exemplaire à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription*
- 1 exemplaire au Maire*

**Annexe 5 - CONSEIL D'ÉCOLE**

**PROCÈS-VERBAL**

**RÉUNION DU 3 novembre 2015**

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : CHARNAY		
Maîtres de l'école		
GENSEL Magali		
RAYNAUD Marie-Hélène		
MOIROUD Pierre		
MORENVAL Laura		
Représentant du R.A.S.E.D. :		
Représentants des parents d'élèves titulaires		suppléants assurant un remplacement
DO Grégory		
QUANTIN Olivier		
SECRETANT		
DE AZEVEDO Christine		x CANDY Stéphanie
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Marie-Christine De Marconnay		
Maire de la Commune ou son représentant :		
Panossas : Marc CHIAPPINI		
Conseiller Municipal :		
Panossas : DE OLIVEIRA Virginie		
Veyssilieu : GAY-GRAMOND Lydie		
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale :		
JONNEKIN Jacqueline		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M.		
Enseignant de langues vivantes :		
Maître de l'E.L.C.O. :		
Personne invitée :		

Procès-verbal établi le 14/11/2015

Le Président, Directeur /Directrice de l'école,

Le Secrétaire de séance,

N°

TITRE ET DÉVELOPPEMENT

1.

## **Présentation**

### **1.1 Personnel**

Nouvelle arrivée TR : Laura Morenval

Présentation des ATSEM et rôle à Panossas / périscolaire :

Amandine Ibanez, Annick Tête et Christelle Thouny interviennent dans les classes, à la cantine et à la garderie ; Mélanie Larribe, arrivée depuis cette année, s'occupe de la cantine et de la garderie.

Sur Veyssillieu, aucun changement.

### **1.2. Effectifs**

Mme Gensel : 11PS/ 11 MS /5 GS = 27 élèves

Mme Berthaud : 8 GS / 17 CP = 25 élèves

Mme Charnay : 12 CE/ 16 CE2 = 28 élèves

M. Moiroud : 17 CM / 9 CM2 = 26 élèves

Total du regroupement : 106 élèves

2.

## **Fonctionnement de l'école**

### **2.1. Elections des parents délégués**

Elles ont eu lieu le 9 octobre. 2 représentants par école ont été élus.

Il y avait une seule liste sur Veyssillieu et le taux de participation a été de 34,69 % ;

Sur Panossas, deux listes se présentaient cependant le taux de participation est resté relativement faible : à peine 30 %

L'attribution des sièges s'est donc faite proportionnellement aux votes obtenus par les listes comme nous le demandent les textes officiels.

Ont été élus : Mme De Azevedo (Mme Quantin suppléante) et M. Secrétaire (Mme Candy suppléante) sur Panossas, M. Do et M. Quantin (Mme Labûche suppléante) sur Veyssillieu.

Les parents délégués présents nous signalent que le principe de « répartition par proportionnalité » des sièges n'avait pas été compris par de nombreux parents.

Les directrices modifieront le document d'informations relatif aux élections pour la rentrée 2016 afin qu'il soit plus précis.

### **2.2. Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires**

Les nouveaux rythmes scolaires se poursuivent pour la seconde année. Mairies et enseignants rappellent que c'est un projet prévu pour 3 ans. Il ne pourra pas être modifié avant.

L'ensemble des acteurs de l'école note une fatigue importante des élèves traduite par une excitation dès le jeudi.

### **2.3. Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est adopté par le conseil et la Charte de la Laïcité annexée à celui-ci. Il sera prochainement donné dans les cahiers de liaison.

Les enseignants de Veyssillieu soulignent que les élèves transportés par le car arrivent tous les jours à partir de 8h25, voir 8h30. Ils demandent à ce que les horaires du matin soit officiellement changés (8h30-11h30).

Le conseil d'école valide cette demande. La directrice et la mairie se renseigneront sur les démarches administratives à entamer.

### **2.4. Charte de la laïcité**

La Charte de la Laïcité est affichée depuis 2 ans dans les écoles et a été présentée aux parents lors des réunions de rentrée. Les articles seront relus en classe et discutés avec les élèves.

### **2.5. APC**

Veyssillieu: mardi / jeudi 11 h30 12h15

Panossas : lundi / mardi 16h 16h45

### **2.6. Coopératives scolaires**

En adhérant à l'OCCE (office central de la coopération à l'école), les classes peuvent tenir un compte et ainsi acheter du matériel pour la classe (livres, abonnements, bricolage...). Cette organisme contrôle les comptes des classes.

Une demande de cotisation non obligatoire de 8euros a été demandée en début d'année aux familles. Les enseignants remercient les parents d'élèves pour leur participation.

### 3. Projets

#### 3.1 Présentation du projet d'école

Le projet d'école a été élaboré l'an passé pour une durée de 3 ans.

Rappel des 4 axes :

- S'exprimer clairement à l'oral comme à l'écrit en utilisant un vocabulaire approprié et précis
- éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste
- réponse à la difficulté scolaire
- vie scolaire, relation école famille

#### 3.2 Projets de classe

##### 3.2.1. Pour répondre à l'axe 2

**L'an passé :** Panossas a travaillé sur le thème du cirque / Veyssilieu sur la course d'orientation

**Cette année :**

-Les deux classes de Veyssilieu bénéficieront de 8 interventions pour un cycle « roller ». Les enseignants ont sollicité, comme pour le cycle orientation, l'organisme Sport en Milieu Rural ( coût environ 1500 euros financé par le sou des écoles).

- Les deux classes de Panossas participeront au projet « Faites des arts » porté sur la danse. Les interventions commenceront dès le mois de décembre. Une représentation est prévue en mai, à Sainte-Baudille de la Tour avec toutes les écoles inscrites dans cette action . Chaque classe présentera 5 min de danse. Il y aura 8 séances pour chacune des classes avec une intervenante.

C'est un projet académique qui est financé par la communauté de communes. Un déplacement supplémentaire pour une répétition générale sera peut-être nécessaire, le financement sera demandé au sou des écoles.

##### 3.2.2. Autres projets

-vendredi 6 novembre : visite de l'aquarium de Lyon (PS MS GS) en lien avec un projet de classe autour de l'eau.

- 26 novembre : GS/CP et CE1/ CE2 visite, ateliers et film au planétarium en lien direct avec le travail fait en classe en découverte du monde autour des planètes et du soleil .

Ces deux sorties sont subventionnées par le sou des écoles et les enseignants les remercient vivement.

-A partir de janvier, le cycle piscine débutera pour les GS/ CP. Mme Raynaud emmènera sa classe ainsi que les 5 GS de Mme Gensel à la piscine de Saint-Quentin Fallavier

- Mai/juin : une cycle VTT pour Veyssilieu. 4 sorties sont prévues avec l'aide du VTT Club de Saint-Savin et les parents agréés.

Si des parents souhaitent passer l'agrément, s'adresser à la directrice, Mme Charnay. La nouvelle session est prévue le 4 avril.

### 4.

#### Liaison Ecole – Mairie

##### 4.1 Travaux

**Panossas:** Les enseignantes remercient la mairie pour les tracés dans la cour. Une nouvelle chaudière a été installée. Mme Raynaud renouvelle sa demande d'utilisation de la salle rurale pour les enfants de GS/CP.

**Veyssilieu:** installation du grand tableau dans la classe de CE1 CE2.

Les enseignants remercient particulièrement les parents du Sou des Ecoles qui ont repeint tous les marquages dans la cour.

Travaux à venir : volets qui vont être installés dans la classe de Magali Gensel (PS MS GS)

##### 4.2 Sécurité

**4.2.1. Les alertes incendie** ont été effectuées. Des problèmes (à Veyssilieu) pour arrêter le système sont notés.

A Veyssilieu, si l'une des classes déclenche le système, l'autre ne l'entend pas. Des moyens provisoires sont mis en place mais la directrice souhaite qu'une solution soit trouvée.

**4.2.2. PPMS :** Plan Particulier de Mise en Sécurité a été élaboré sur les deux écoles. Ce plan est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place un système interne en cas de mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'école en cas d'accident majeur externe à l'établissement (risques météorologiques et technologiques).

Les PPMS a été transmis à l'Inspection de l'Education Nationale. Les écoles ont demandé à leur mairie des mallettes avec le contenu nécessaire à avoir ( radio, lampe,...).

Un exercice devra être réalisé en janvier afin de valider le PPMS.

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT
	<p><b>4.2.3 . Terrain de sport à Veyssilieu</b> : Suite à la blessure au pied d'une élève, en EPS, par un bout de verre présent sur le terrain, le nettoyage systématique a été demandé à la mairie. L'élue confirme qu'il est effectué régulièrement par l'employé communal.</p> <p><b>4.3 Transport scolaire</b></p> <p>Depuis la rentrée, un grand car s'occupe du ramassage scolaire ; le nombre d'élèves cette année ne permettait pas au petit bus d'assurer le transport.</p> <p>L'ensemble des acteurs de l'école note que le grand bus n'est pas pratique : passer les cartes fait perdre beaucoup de temps et l'environnement des deux écoles ne permet pas au conducteur de faire des manœuvres sereines (impossible de faire demi-tour sans marche arrière, très peu de place...).</p> <p>Les enseignants et les parents signalent que les élèves sont en retard tous les jours soit le matin à l'école de Veyssilieu soit le soir à l'école de Panossas.</p> <p>Les parents délégués soulignent qu'un soir, le petit bus a été remis par le transporteur et les enfants n'ont pas pu tous monter dans le car. Le conducteur a dû faire deux trajets. Les élèves attendaient avec la directrice de Veyssilieu. Ceci a entraîné beaucoup de retard et les parents n'ont pas su, n'ont pas toujours compris, pourquoi leur enfant ne descendait pas.</p> <p>La Mairie de Veyssilieu a informé le conseil général du problème pour que ceci ne se renouvelle plus.</p> <p>Monsieur Le Maire de Panossas prendra un temps avec l'ATSEM présente dans le car et la garderie afin de mettre en place un protocole si la situation devait se reproduire.</p> <p>Les enseignants soulèvent le problème de responsabilité après la fin de la classe.</p> <p><b>Rappel</b> : Les parents doivent faire très attention lors de la présence du bus. Trop souvent le code de la route n'est pas respecté, le bus à l'arrêt est doublé. Il en va de la sécurité des enfants.</p> <p>Solution proposée pour Panossas : supprimer le parking de voitures devant l'école pour permettre au car de se garer hors de la chaussée .</p> <p style="text-align: center;">Date prochain conseil d'école : lundi 14 mars à 18h à Panossas</p>